

Plan climat 2019-2024

Table des matières

INTRODUCTION	3
DECHETS ET PROPRETÉ.....	7
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE.....	11
EAU	17
ALIMENTATION DURABLE	21
EXEMPLARITE DE LA COMMUNE.....	25

INTRODUCTION

Ce document est le nouveau Plan Climat mis en place par la Commune. Le contenu de ce plan se base d'une part sur le bilan du Plan de Développement Durable 2013-2017 et d'autre part sur les objectifs 2030 de l'Europe en matière de climat et d'énergie¹.

Avant de présenter les actions de ce Plan Climat, il est important de faire le point sur les notions de climat et de météo. Le **climat** fait référence à des facteurs météorologiques (pluie, température, ...) d'un endroit donné sur une **longue période de temps**. A l'inverse, la **météo** nous donne des informations sur une **courte période de temps**².

Depuis sa création, la Terre a subi de nombreux **changements climatiques** (succession de périodes glacières et tempérées) qui s'étalent sur des milliers d'années. Actuellement, nous faisons face à un nouveau changement climatique causé en grande partie par les activités humaines qui émettent de **grandes quantités de gaz à effet de serre** dans l'atmosphère. Au lieu de s'étaler sur quelques milliers d'années, ce changement climatique actuel se produit sur quelques dizaines d'années. Notre climat se modifie à une **vitesse** telle que les espèces vivantes n'ont **pas le temps de s'adapter** et finissent donc par disparaître³. Actuellement, un million d'espèces sont menacées d'extinction⁴. Cette chute de la biodiversité a impact direct sur les ressources dont nous avons besoin pour vivre (eau, nourriture, qualité de l'air, ...).

Les **conséquences** de ce changement climatique peuvent déjà s'observer aujourd'hui : événements météorologiques plus extrêmes (précipitations abondantes, sécheresse, tempêtes plus intenses et plus fréquentes, ...), fonte des glaciers et de la calotte glaciaire, réchauffement et acidification des océans, etc⁵. Chaque année, **200 millions de personnes** en moyenne sont impactées par ces catastrophes et environ 70 000 personnes en décèdent⁶.

Comme expliqué ci-dessus, l'activité humaine est en grande partie responsable de ce changement climatique. Parmi les nombreux impacts de l'homme, nous pouvons citer la **consommation de plastique**. En 2016, 310 millions de tonnes de plastique ont été produits et 1/3 de cette production s'est retrouvée dans la nature⁷. On estime également, qu'aujourd'hui, 270 espèces (et encore plus d'individus) se sont retrouvés enchevêtrés dans des plastiques et 240 espèces en ont ingéré⁴. L'Homme n'est pas épargné par l'ingestion de plastique : selon une récente étude du WWF, nous ingérons tous l'équivalent d'une carte bancaire chaque semaine (environ 5 grammes de plastique)⁸.

¹ Commission Européenne, *2030 climate & energy framework*, https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2030_en

² Climat.be, *Le climat – Climat vs météo*, <https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-quelques-mots/le-climat>

³ Nunez C., 2019, *Causes and effects of climate change*, National Geographic, <https://www.nationalgeographic.com/environment/global-warming/global-warming-overview/>

⁴ IPBES, 2019, *Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*, <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>.

⁵ Climat.be, *Les changements climatiques*, <https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-quelques-mots/les-changements-climatiques>

⁶ Magdelaine C. 2018, *Changement climatique : des données alarmantes*, Notre-Planete.info, https://www.notre-planete.info/terre/climatologie_meteo/changement-climatique-donnees.php

⁷ GoodPlanet, 2019, *Pollution plastique : à qui la faute ?*, Magazine GoodPlanet Info, <https://www.goodplanet.info/actualite/2019/03/05/pollution-plastique-a-qui-la-faute/>.

⁸ Stuyck K. 2019, *L'être humain ingère 5 grammes de plastique par semaine soit l'équivalent d'une carte de crédit*, WWF, <https://www.wwf.be/fr/actualites/letre-humain-ingere-5-grammes-de-plastique-par-semaine-soit-lequivalent-dune-carte-de-credit/>.

Mais heureusement, on observe une prise de conscience de plus en plus généralisée par rapport à l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et le climat. Nous avons tous l'opportunité d'agir pour réduire cet impact notamment en modifiant notre mode de consommation. Par exemple :

- Privilégier les **circuits courts** : acheter des aliments qui ont été cultivés et récoltés près de chez nous réduit considérablement l'émission de gaz à effet de serre produits lors du transport ;
- Bannir les emballages (plastiques ou non) à usage unique (sacs, bouteilles) et privilégier des **contenants réutilisables** (gourde en inox, sacs en tissu, ...) ;
- Privilégier l'achat de produits (aliments, vêtements, ...) fabriqués/récoltés dans **des conditions de travail éthiques** et dont le mode de production est respectueux de l'environnement et de la santé humaine (sans pesticides, sans ajout de conservateurs chimiques, ...).

En résumé, changer son mode de consommation, c'est prendre soin de sa santé, de celles des générations futures ainsi que celle de la Terre.

Comme dit précédemment, nous avons tous la possibilité et le devoir d'agir. Les **pouvoirs locaux**, comme les communes, doivent montrer l'exemple et agir pour limiter et réduire leur impact sur l'environnement. Cela a notamment déjà été développé dans la Note de Politique Générale 2018-2024 de Saint-Josse. On y mentionne, entre autres, la création d'un Plan Zéro Déchet, la préservation et la promotion de la biodiversité, ... Notons que la Commune soutient déjà les habitants, par exemple en ce qui concerne l'isolation des logements. Saint-Josse possédant un vieux bâti, des **primes à la rénovation** (toiture, façade, chaudière, ...) sont offertes afin d'aider les habitants à réduire les pertes d'énergie (cf p.25 « Exemplarité de la Commune »).

Ce premier Plan Climat communal sera donc une base et un **outil** pour aider la Commune dans la réduction de son impact sur l'environnement, afin de lier **l'urgence sociale** à **l'urgence climatique**. Saint-Josse est en effet la commune la plus dense et la plus pauvre de Belgique. Les actions en faveur de l'environnement sont ainsi complémentaires des actions sociales réalisées dans le but d'améliorer le cadre de vie des Tannois.

De nombreuses thématiques peuvent être exploitées dans ce cadre. Afin d'avoir des objectifs réalisables d'ici 2024, nous avons sélectionné 5 thématiques. Pour chacune de ces thématiques, on y retrouve :

- Quelques principes directeurs
- Le contexte et les enjeux à Saint-Josse
- Quelques journées / événements régionaux, nationaux et/ou internationaux à ne pas manquer
- Les objectifs généraux à atteindre sur le long terme
- Les objectifs spécifiques à atteindre à court et moyen terme
- Les actions permettant d'atteindre chaque objectif spécifique
- Le public cible
- Les services communaux impliqués

Ce plan est évolutif et pourra être adapté en fonction des besoins qui émergeront au cours de la réalisation des actions.

On retrouve dans ce plan **11 objectifs** spécifiques à atteindre d'ici 2024 répartis en 5 thématiques :

	Objectifs	Thème	Page
1	Prévention des déchets et zéro plastique	Déchets et propreté	7
2	Tri sélectif sur le territoire de la Commune		
3	Végétalisation des cours de récréation	Espaces verts et biodiversité	11
4	Aménagements et gestion écologique des espaces verts et des espaces publics		
5	Sensibilisation à la nature et à la biodiversité		
6	Récupération d'eau pour l'arrosage et le nettoyage de l'espace public	Eau	17
7	Augmenter le nombre de bâtiments possédant une citerne d'eau de pluie fonctionnelle		
8	Réduire l'empreinte écologique du territoire de Saint-Josse		
9	Sensibiliser les commerces et la population à l'alimentation durable et offrir un soutien	Alimentation durable	21
10	Sensibiliser aux éco-gestes	Exemplarité de la Commune	25
11	Faire des achats de produits durables		

DECHETS ET PROPRETÉ

Principes

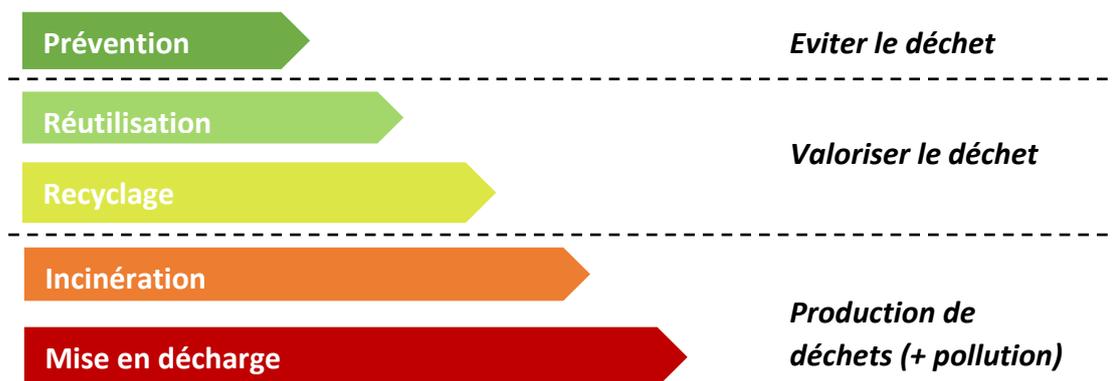
A Bruxelles, chaque habitant produit en moyenne **420 kg** de déchets par an⁹. Différents types de déchets se retrouvent dans notre poubelle : plastiques, papiers, métal, déchets alimentaires, ...

Nous sommes tous responsables des déchets que nous produisons. C'est pour cela que la Belgique, comme de nombreux pays dans le monde, applique le **principe du pollueur-payeur** depuis 1972 qui établit que la personne responsable de la pollution doit en supporter les frais.

Au niveau mondial, nous produisons **2 milliards de tonnes de déchets ménagers par an**¹⁰ ! Plus d'un tiers de ces déchets sont brûlés ou déversés dans des décharges sauvages. Cela contamine les sols (eau et cultures impropres à la consommation) ainsi que l'atmosphère, ce qui nuit à notre santé et en particulier à celle des personnes habitant à proximité de ces décharges et incinérateurs.

Heureusement, nous pouvons tous agir à notre échelle pour réduire la quantité de déchets que nous produisons. Quelques outils existent pour nous aider dans cette démarche :

- L'échelle de Lansink : elle hiérarchise les solutions (de la meilleure à la moins bonne) à privilégier pour le traitement des déchets.



- Le principe des 4R, semblable à l'échelle de Lansink, permet de nous aider dans notre démarche de réduction des déchets. Par ordre d'importance, il faut :

Refuser ce dont on n'a pas besoin comme par exemple : les publicités dans sa boîte aux lettres (grâce à l'autocollant « STOP PUB »), les sacs en plastiques à usage unique, ...

Réduire sa consommation de biens ou d'énergie : éviter d'acheter des objets à usage unique, réparer les fuites d'eau, éteindre la lumière quand on quitte une pièce, ...

Réutiliser les objets en fin de vie et les remettre en état.

Recycler les objets qu'on ne sait pas remettre en état. Les matériaux de ces objets seront utilisés (en partie) comme matières premières pour fabriquer de nouveaux produits (par exemple, les bouteilles en plastiques peuvent être recyclées en fibres textiles).

⁹ Franklin A., 2014, *Les Bruxellois, champions de Belgique des déchets ?*, Focus n°05, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, http://statistics.brussels/files/publications/focus-de-libs/focus_05_juin_2014

¹⁰ Banque mondiale, 2018, *Déchets : quel gâchis 2.0*,

<http://www.banquemonde.org/content/dam/infographics/780xany/2018/sep/what-a-waste-2-infographic-fr.png>

Contexte et enjeux à Saint-Josse

La Commune fait face quotidiennement à différents problèmes de malpropreté sur son territoire, comme par exemple :

- Les dépôts clandestins (sacs poubelles sortis en dehors des heures de collecte, sacs non conformes, encombrants ...) ;
- Les petits déchets de rue (canettes, papiers, mégots de cigarette, ...) ;
- Les crottes de chien sur les trottoirs et dans les pieds d'arbres ;
- Les pieds d'arbres qui sont considérés comme une poubelle (déchets sauvages, sacs poubelles).

Cependant, différentes actions sont déjà en place pour lutter contre cette malpropreté et pour valoriser les déchets. Tout d'abord, les **balayeurs de rue** sont présents 7 jours/7 de 6h30 à 20h00. La Commune dispose également de **5 canisites** (toilettes pour chiens) et d'un réseau de **composts** de quartier géré par les habitants (pour jeter ses déchets organiques).

Plusieurs habitants s'investissent dans la **végétalisation des pieds d'arbres**, ce qui permet d'éviter que ces espaces soient utilisés comme poubelle.

Concernant le **tri des déchets**, Saint-Josse dispose de bulles à verre et est également la seule commune bruxelloise qui possède son propre **parc à conteneurs** et mutualise ainsi les déchets. Saint-Josse offre également un service de **ramassage d'encombrants à domicile**. Enfin, sur le territoire de la Commune, se trouve une **ressourcerie paracommunale** (ReSTICler) spécialisée en **économie circulaire**. Elle fait de l'enlèvement à domicile sur demande et revend à petits prix des objets en seconde main, récupérés et réparés par l'équipe du STIC de la Mission Locale pour l'Emploi de Saint-Josse.

Afin de réduire la malpropreté à Saint-Josse, en plus des actions existantes, il est indispensable de renforcer les actions de prévention et de valorisation des déchets sur l'ensemble du territoire de la commune.

A noter dans son agenda

- Journée Propreté de Saint-Josse – au printemps
- Journée du compost de Bruxelles Environnement – au printemps
- Le challenge Zéro Déchet (national) – en novembre
- Semaine européenne de la réduction des déchets – en novembre

Objectifs et actions

OBJECTIFS GENERAUX
Continuer à rendre l'espace public propre et agréable (en collaboration avec les habitants et les organisations communales). Atteindre une prévention et une gestion des déchets optimales. Réduire l'impact écologique du territoire de Saint-Josse.

OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Prévention des déchets et zéro plastique 2. Tri sélectif sur le territoire de la commune

PUBLICS CIBLES	SERVICES COMMUNAUX IMPLIQUES
Habitants Personnel d'entretien communal (y compris celui des écoles, crèches, organisations communales) Ecoles et crèches (élèves, enseignants, ...) Commerçants	Propreté publique Eco-Conseil Classes moyennes Communication Travaux publics

1. Prévention des déchets et zéro plastique

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Sensibiliser les habitants, commerçants, écoles et personnel communal au Zéro plastique et aux alternatives	Propreté publique ; Eco-Conseil ; Classes moyennes ; Communication	Action continue Début : 2020	Diffusion d'information : types de support, quantité, ... ; Nombre d'activités/d'événements réalisés sur le thème
Fournir une aide aux commerçants pour supprimer le plastique	Classes moyennes ; Propreté publique	2021	Nombre de commerçants ayant reçu une aide (p.ex. : sacs en tissu à donner aux clients, ...)
Etudier la possibilité de consignes pour les canettes	Propreté publique ; En collaboration avec la Région	2024	Prise de contact avec des communes ayant le système de consigne ; Réalisation d'une étude de faisabilité
Récupérer les déchets verts et les valoriser (compostage, mulching) sur le territoire de Saint-Josse	Travaux publics	Action continue Début : 2021	Récupération des feuilles mortes dans les parcs ; récupération des tailles et entreposage dans les espaces verts
Encadrer / soutenir le réseau de compost	Eco-Conseil	Action continue Début : 2020	Fourniture de matériel (matière brune, outils) ; Formation/sensibilisation ; Nombre de participants aux composts
Distribuer des autocollants STOP PUB aux habitants	Propreté publique	Action continue Début : 2020	Nombre d'autocollants distribués

2. Tri sélectif sur le territoire de la commune

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Placer des poubelles sélectives dans les lieux les plus	Propreté publique	2022	Nombre de lieux fréquentés avec des poubelles sélectives

fréquentés (parcs, places, sorties de gare, ...)			
Placer des poubelles sélectives dans les événements	Propreté publique	2021	Nombre d'événements avec des poubelles sélectives/nombre total d'événements sur Saint-Josse (par an)
Fournir les écoles en matériel de tri	Propreté publique	A renforcer ; 2021	Nombre d'écoles possédant du matériel de tri
Placer des poubelles sélectives dans tous les services administratifs et bâtiments communaux (ex. piscine)	Propreté publique	A renforcer ; 2021	Nombre de services et de bâtiments communaux possédant des poubelles sélectives
Sensibilisation des différents publics (habitants, écoles, administration) au tri des déchets	Propreté publique ; Eco-Conseil ; Communication ; En collaboration avec l'école de tri de l'ABP	Action continue Début : 2020	Diffusion d'information : types de support, quantité, ... ; Nombre de séances d'information / d'activités réalisés Nombre de campagnes ciblées
Distribution de cendriers de poche	Propreté publique	2020	Nombre de cendriers distribués par an

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

Principes

Nous faisons face au niveau mondial à une **chute importante de la biodiversité**. Selon le rapport intergouvernemental sur la biodiversité et les services écosystémiques, un million d'espèces végétales et animales sont aujourd'hui menacées d'extinction. De plus, le taux d'extinction des espèces mondiales, qui ne fait que s'accroître, est actuellement supérieur au taux moyen des 10 derniers millions d'années¹¹.

Cette chute de la biodiversité est due à plusieurs facteurs^{11,12} :

1. La **surexploitation** des ressources naturelles (surpêche, surexploitation des forêts, ...)
2. La **pollution** et le **réchauffement climatique** dues aux activités industrielles et à la consommation d'énergies fossiles comme le gaz ou le pétrole ;
3. L'introduction d'**espèces exotiques envahissantes** comme la coccinelle asiatique, le frelon asiatique, l'ailante glanduleux, ... Ces espèces envahissantes prennent la place des espèces indigènes et n'offrent pas autant de services (nourriture, gîte) à la faune locale que les espèces indigènes ;
4. La **destruction et la fragmentation de l'habitat** dues notamment à l'urbanisation et la déforestation.

La réduction de la biodiversité a non seulement des impacts sur l'environnement mais également sur la société, l'économie, la santé, ...¹³:

1. Au moins il y a de biodiversité, au moins les écosystèmes seront capables de produire les plantes et animaux dont se nourrit l'homme.
2. La capacité des écosystèmes à **résister aux changements** est réduite lorsque la biodiversité diminue. Par exemple, la disparition d'arbres et d'arbustes sur un terrain rend le sol plus sensible à l'érosion, aux glissements de terrain, aux inondations, ... Les racines des arbres (et autres végétaux) stabilisent en effet le sol et absorbent l'eau des pluies.
3. La **qualité de l'air et de l'eau** dépend directement de la nature. Les végétaux, champignons, bactéries, etc. jouent un rôle important dans la production d'oxygène dans les océans et sur terre. Une réduction de la diversité de ces espèces a donc un impact direct sur la production d'oxygène.

La situation est alarmante mais il n'est pas trop tard pour agir si on le fait maintenant !

Par exemple, au sein d'une ville, nous pouvons (ré)introduire la nature. Les villes sont en effet une zone minéralisée avec une très faible biodiversité.

La nature en ville (notamment les grands arbres) a plusieurs effets bénéfiques^{14,15} :

1. Elle réduit le **stress** et l'anxiété ;

¹¹ IPBES, 2019, *Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accroît*, <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>.

¹² Natagriwal, *Le déclin de la biodiversité*, <https://www.natagriwal.be/fr/biodiversite-agriculture-forets/declin-biodiversite>.

¹³ Fournier C., 2017, *Pourquoi la disparition de la biodiversité est vraiment inquiétante*, <https://e-rse.net/effets-disparition-biodiversite-societe-ecologie-26174/#gs.iz65hp>

¹⁴ Lammel A., 2018, *De l'importance de la nature en ville pour notre santé mentale*, Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

¹⁵ Brunet Y., 2016, *Impact de la végétation sur le microclimat urbain et la qualité de l'air*, Colloque Chimie et grandes villes, pp. 217-233.

2. Elle réduit les Troubles Déficitaires de l'Attention / Hyperactivité (**TDAH**) chez les enfants qui ont accès à des espaces de jeux extérieurs ;
3. Elle réduit l'effet d'**îlots de chaleur** des villes grâce à l'ombre des feuillages (réduction de la température) ;
4. Elle atténue les **bruits** de la ville (trafic, travaux, ...) ;
5. Elle diminue la **pollution** de l'air (les feuilles vont capter les particules présentes dans l'air).

Contexte et enjeux à Saint-Josse

La Commune de Saint-Josse ne dispose pas de grands espaces verts en dehors du Jardin Botanique et très peu d'habitations possèdent un jardin. De plus, les quelques espaces verts présents sur le territoire manquent de visibilité. En outre, les parcs et jardins publics ont été gérés de manière classique, c'est-à-dire favoriser les plantes exotiques qui demandent peu d'entretien mais qui n'offrent aucun service (nourriture, gîte) à la faune locale. Aujourd'hui, la **biodiversité** est également prise en compte. Autrement dit, il faut privilégier la plantation de **plantes indigènes** (qui poussent naturellement dans nos régions) et non-indigènes qui attirent les pollinisateurs.

Cependant, malgré l'absence de grands espaces verts, on retrouve quelques petits espaces verts comme le parc Steurs (qui est un site protégé), le Parc Liedekerke, le Jardin de Maelbeek, le Jardin des Familles, le Parc St-François, ... La Maison de Repos et la Maison de la Famille disposent également d'un **jardin intergénérationnel**. De plus, quelques rues sont déjà végétalisées comme par exemple le Boulevard des Quatre Journées. Notons également l'existence de la **Promenade Verte** qui relie Saint-Josse à Bruxelles-Ville et Schaerbeek. En outre, des habitants ont investi plusieurs **pieds d'arbres** pour y réaliser des plantations, certains végétalisent leur balcon, ... Dans ce cadre, un **concours** ou une **labellisation** de la plus belle terrasse/balcon/façade sera mis en place. On retrouve aussi quelques grands arbres à Saint-Josse qui sont très utiles comme abri pour la faune, pour améliorer la qualité de l'air, pour stabiliser les sols, ...

La Commune possède également une équipe de **jardiniers** qui s'occupe de l'entretien des jardins et parcs communaux.

Notons aussi que les écoles Sint-Joost-aan-Zee et Dames de Marie possèdent des jardins. En outre, plusieurs écoles sont en projet de végétalisation de leur cour de récréation.

Au vu de la situation à Saint-Josse, il est nécessaire de végétaliser le territoire et ce, avec des espèces végétales indigènes, de créer un **maillage vert** (lier les espaces verts entre eux) et gérer ces espaces de façon écologique. Il est également important de sensibiliser le public à la thématique de la biodiversité. Cela pourra notamment se faire grâce à la création du jardin éducatif qui sera un **Jardin de la Nature et de la Biodiversité**. Attenant au jardin, on retrouvera également une exposition digitale. Ce lieu servira également de lieu de rencontres et d'échanges sur le thème du climat et du développement durable, tant pour le grand public que pour le personnel communal.

D'autre part, la **végétalisation des cours de récréation** permettra de reconnecter les enfants à la nature tout en les sensibilisant. Une attention sera également portée aux espaces extérieurs des crèches.

A noter dans son agenda

- Belles de ma rue – au printemps
- Challenges (national)
 - o Croque local (manger local et de saison) – en octobre

- Zéro déchet – en novembre
- Baisse les watts (diminuer le chauffage) – en février
- Tous à l'eau (valoriser l'accès à l'eau potable) – en mars
- Alors on sort (passer un moment dehors, en contact avec la nature) – en avril
- Festival de l'environnement – en mai/juin
- Semaine sans pesticides (national) – en mars
- Journée du compost de Bruxelles Environnement – en septembre
- Journée internationale des forêts – le 21 mars
- « Week van het bos » - en octobre
- Journée mondiale de l'eau – le 22 mai
- Journée internationale de la biodiversité – le 22 mai

Objectifs et actions

OBJECTIFS GENERAUX
Faire de la commune de Saint-Josse un territoire vert qui est bon pour la biodiversité et le bien-être de ses habitants. Gérer de manière écologique les espaces verts et connecter ces espaces verts par des rues végétalisées.

OBJECTIFS SPECIFIQUES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Végétalisation des cours de récréation et des espaces extérieurs des crèches 2. Aménagements et gestion écologique des espaces verts et des espaces publics 3. Sensibilisation à la nature et à la biodiversité

PUBLICS CIBLES	SERVICES COMMUNAUX IMPLIQUES
Ecoles Habitants Jardiniers (communaux, du STIC, ...)	Eco-Conseil Travaux publics Rénovation urbaine Communication

1. Végétalisation des cours de récréation et des espaces extérieurs des crèches

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Réaménagement des espaces extérieurs des crèches	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Nombre de crèches contactées ; Nombre d'espaces extérieurs réaménagés
Végétalisation de la cour d'Henri Frick	Travaux publics ; Eco-Conseil	2022	Fin des travaux de la cour maternelle ; Clôture du projet Ose le Vert 2018-2019
Végétalisation de la cour d'Arc-en-Ciel	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Prise de contact avec la direction ; Début & fin des travaux de végétalisation
Végétalisation de la cour de Joseph Delclef	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Prise de contact avec la direction ; Début & fin des travaux de végétalisation

Végétalisation de la cour des Tournesols	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Prise de contact avec la direction ; Début & fin des travaux de végétalisation
Végétalisation de la cour de Sint-Joost-aan-Zee	Travaux publics ; Eco-Conseil	2022	Fin des travaux dans le cadre du projet « Buitenspel »
Végétalisation de la cour de la Nouvelle Ecole	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Fin des travaux de l'îlot Cudell
Végétalisation de la cour du Lycée Cudell	Travaux publics ; Eco-Conseil	2024	Prise de contact avec la direction ; Début & fin des travaux de végétalisation

2. Aménagement et gestion écologique des espaces verts et des espaces publics

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Végétalisation des pieds d'arbres	Eco-Conseil ; Travaux publics	2024	Nombre de pieds d'arbres végétalisés par les habitants ou par la commune ; Diffusion de la brochure « Fleurissons notre quartier » ; Nombre de pieds d'arbres investis par les habitants
Planter des arbres de voirie dans les pieds vides	Travaux publics	2020	Nombre d'arbres plantés
Encourager la végétalisation des terrasses, balcons et façades par les habitants	Eco-Conseil ; Communication	Action continue Début : 2019	Nombre de façades végétalisées ; Nombre d'habitants mis en valeur via un « concours » / labellisation
Encourager les habitants et les entreprises à végétaliser leur toit	Eco-Conseil	Action continue Début : 2020	Surface totale de toits végétalisés
Elaborer un plan de gestion écologique	Eco-Conseil ; Travaux publics	2021	Mise en place de pratiques de gestion écologique adaptées aux différents types d'espaces verts ; Réalisation d'un répertoire des plantes à Saint-Josse ; Arbres remarquables à protéger
Sensibilisation du personnel de jardinage à la gestion écologique des espaces verts	Eco-Conseil ; Travaux publics	Action continue Début : 2020	Nombre de formations auxquelles ont participé les jardiniers sur le thème

3. Sensibilisation à la nature et à la biodiversité

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Création du Jardin Educatif et de son lieu d'exposition digitale	Eco-Conseil ; Rénovation urbaine	2021	Rénovation du bâtiment ; Ouverture du Jardin Educatif, Rue de l'Abondance ; Nombre d'animations réalisées

EAU

Principes

La Terre est recouverte de 1 386 millions de km³ d'eau¹⁶. Cependant 97.5% de cette eau est de l'eau salée, que nous ne pouvons pas utiliser pour notre consommation. Parmi les **2.5% d'eau douce**, seulement **0.26%** peuvent être utilisés directement pour nos besoins¹⁷.

L'eau n'est pas une ressource inépuisable et il convient de l'utiliser avec parcimonie. En Belgique, chaque personne consomme en moyenne 100 à 130 L d'eau par jour, sachant que pour vivre décemment 50 L d'eau par personne et par jour suffisent¹⁸. Les moins bons élèves sont l'Amérique du Nord (USA et Canada), le Japon, l'Australie et la Suisse avec une consommation de 250 L par personne et par jour¹⁹. A côté de ces pays développés qui utilisent l'eau en abondance, près d'**un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'eau potable**¹⁹.

Au quotidien, **60%** de l'eau potable que nous utilisons pourraient être **remplacés par de l'eau de pluie** : pour les toilettes, la lessive, l'entretien de la maison et la vaisselle. Seulement 5% de notre consommation d'eau est utilisée pour l'alimentation et comme boisson et 35% pour l'hygiène corporelle²⁰. Considérant les canicules de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses, il est indispensable de récolter et d'utiliser un maximum l'eau de pluie.

Contexte et enjeux à Saint-Josse

A Saint-Josse, comme dans d'autres communes du centre (Bruxelles-Ville, Ixelles, ...), la consommation d'eau est la plus élevée de la Région : plus de 50 m³ par habitant en 2017 (incluant la consommation des ménages et des entreprises). Notons néanmoins que la consommation moyenne d'eau par habitant en Région Bruxelles-Capitale a diminué de 50 m³ à 46 m³ entre 2012 et 2017²¹.

Comme expliqué ci-dessus, l'eau de pluie peut remplacer 60% de notre consommation totale. Pour ce faire, l'installation ou la rénovation de **citernes** est indispensable. La Région offre notamment des primes dans ce cadre²¹. La Commune offre déjà une **majoration de 10%** à ces primes régionales. Un **nouveau chèque** complémentaire sera rajouté.

Au sein de notre commune, il est donc indispensable d'inciter les habitants à récupérer l'eau de pluie. Cette eau doit également être récupérée par la Commune pour ses différentes activités comme l'arrosage des plantations.

¹⁶ SPW Agriculture, Ressources naturelles et environnement, 2019, *Etat des nappes d'eau souterraine de la Wallonie*, <http://environnement.wallonie.be/frameset.cfm?page=http://environnement.wallonie.be/de/eso/atlas/#1.1>

¹⁷ WWF, *Eau*, <https://wwf.be/fr/faites-la-difference/reduisez-votre-impact/eau/>

¹⁸ Centre d'information sur l'eau, *La consommation d'eau domestique est-elle la même à travers le monde ?*, <https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/la-consommation-deau-domestique-est-elle-la-meme-a-travers-le-monde//>

¹⁹ Centre d'information sur l'eau, *Quelle est la consommation d'eau moyenne par ménage ?*, <https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/quels-sont-les-usages-domestiques-de-leau/>

²⁰ Bruxelles Environnement, 2018, *Consommation d'eau de distribution par les ménages*, <https://environnement.brussels/etat-de-lenvironnement/synthese-2011-2012/eau-et-environnement-aquatique/consommation-deau-de>

²¹ IBSA, 2018, *Quelle est la moyenne d'eau par habitant de votre commune ?*, <http://ibsa.brussels/publications/titres/a-la-une/octobre-2018-quelle-est-la-consommation-moyenne-d-eau-par-habitant-de-votre-commune#.XZRbv6KYNAR>

D'autre part, il est important de mettre en évidence que **l'eau du robinet est potable** et coûte **100 fois moins cher** que l'eau en bouteille. Boire l'eau du robinet a donc un impact positif à la fois sur notre portefeuille et sur l'environnement (moins de déchets produits).

A noter dans son agenda

- Journée mondiale de l'eau – le 22 mai

Objectifs et actions

OBJECTIFS GENERAUX
Réduire la consommation générale d'eau sur le territoire de Saint-Josse. Utiliser au maximum l'eau de pluie pour les activités de la Commune. Augmenter l'utilisation d'eau de pluie par les habitants.

OBJECTIFS SPECIFIQUES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Récupération d'eau pour l'arrosage et le nettoyage de l'espace public 2. Augmenter le nombre de bâtiments possédant une citerne d'eau de pluie fonctionnelle 3. Réduire l'empreinte écologique du territoire de Saint-Josse

PUBLICS CIBLES	SERVICES COMMUNAUX IMPLIQUES
Habitants	Rénovation urbaine Propreté publique Travaux publics Guichet primes Locations <i>En collaboration avec la Maison de la Famille</i>

1. Récupération d'eau pour l'arrosage et le nettoyage de l'espace public

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Récupération d'eau pompée sur chantier (pour les besoins du chantier et le nettoyage de l'espace public)	Travaux publics ; Rénovation urbaine ; Propreté publique	2020	Nombre de machines mises à disposition ; Nombre de chantiers où l'eau est pompée

2. Augmenter le nombre de bâtiments possédant une citerne d'eau de pluie fonctionnelle

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Création d'un chèque supplémentaire à la prime existante pour la rénovation et le placement de citernes	Guichet primes	2020	Modification du règlement ; Nombre de chèques délivrés

3. Réduire l'empreinte écologique du territoire de Saint-Josse

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Réduire la consommation d'eau des bâtiments publics	Travaux publics ; Locations	Action continue Début : 2019	Evolution de la consommation d'eau des bâtiments publics au cours du temps, sur base d'audits ; Nombre de bâtiments publics ayant eu un entretien des conduites d'eau (systèmes aux normes, non vétustes, ...)

ALIMENTATION DURABLE

Principes

Notre système alimentaire actuel est **intensif** et a donc un impact très important sur notre planète : déforestation, érosion des sols, émission importante de gaz à effet de serre, ... Selon les chiffres du WWF, notre système a causé la perte de 70% de la biodiversité et 93% des stocks de poissons ont été exploités jusqu'à leur limite voire au-delà²². De plus, le **gaspillage alimentaire** est très important. A travers le monde, près de la moitié des récoltes (autrement dit 2.1 milliards de tonnes) est perdue suite à la surconsommation, aux problèmes lors des processus de transformation des aliments, ...²³ De grandes **inégalités** existent au niveau de l'alimentation : 821 millions de personnes sont touchées par la faim tandis que 1.9 milliards sont en surpoids ou obèse²³.

D'autre part, la nourriture que nous mangeons parcourt très souvent des milliers de kilomètres avant de se retrouver dans notre assiette. Le **transport** des aliments est une source importante d'émission de CO₂²⁴. A cela, il faut rajouter l'énergie utilisée pour la culture, le stockage et la transformation des produits. En achetant des **produits locaux**, nous réduisons considérablement notre impact sur l'environnement et nous avons des aliments plus sains (p.ex. en achetant des pommes locales, celles-ci ont eu le temps de mûrir sur l'arbre tandis que des pommes ayant du parcourir de nombreux kilomètres ont été récoltées avant d'être mûres et ont donc moins de vitamines). De même, le fait d'acheter uniquement des fruits et légumes **de saison** a un impact positif non négligeable sur l'environnement. En effet, faire pousser des fraises en plein hiver nécessite une grande quantité d'énergie pour chauffer des serres.

La **qualité** de la nourriture que nous mangeons dépend non seulement de son caractère saisonnier mais aussi de son niveau de transformation. Les aliments peu ou pas transformés (fruits et légumes, œufs, lait, ...) sont plus sains que les **produits ultra-transformés** (confiserie, biscuits, soupes en sachet, saucisses, ...). Dans ces produits, on y rajoute beaucoup de sucre, de sel, d'additifs, etc. et sont une cause de l'obésité dans les pays occidentaux. Mieux vaut donc privilégier des plats faits maison plutôt que de la nourriture industrielle.

Contexte et enjeux à Saint-Josse

Au niveau de la santé, **un adulte sur 7 est obèse ou en surpoids en Belgique**²⁵. En Région bruxelloise (comme partout en Belgique), le nombre de personnes adultes (18 ans et +) en surpoids et obèse a augmenté entre 1997 et 2013 :

- En 1997, 9.2% d'adultes étaient obèses (8% d'hommes et 10.3% de femmes) et 35.5% étaient en surpoids (39.2% d'hommes et 32.2% de femmes) ;
- En 2013, 12.9% d'adultes étaient obèses (12.5% d'hommes et 13.2% de femmes) et 43.9% étaient en surpoids (49.2% d'hommes et 38.9% de femmes).

Quant aux enfants bruxellois (de 2 à 17 ans), en 2013, 20% d'entre eux étaient en surpoids et 7% obèses²⁶.

²² WWF, *The food system is the single biggest threat to nature today*, http://wwf.panda.org/our_work/food/

²³ University of Edinburgh, 2017, *Fifth of world's food lost to over-eating and waste, study finds*, <https://phys.org/news/2017-02-world-food-lost-over-eating.html>

²⁴ Alimentarium, *Transport des aliments*, <https://www.alimentarium.org/fr/savoir/transport-des-aliments>

²⁵ Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé, 2019, *Efficacité, sécurité et coût-efficacité de la chirurgie de l'obésité*, https://kce.fgov.be/sites/default/files/atoms/files/KCE_316B_Chirurgie_de_obesite_Synthese.pdf

²⁶ IBSA, 2019, *Santé – Etat de santé et pratiques médicales*, <http://ibsa.brussels/themes/sante#.XZSHTqKYNaQ>

A Saint-Josse, dans les écoles, beaucoup d'enfants amènent de la nourriture de faible qualité pour leur repas. Cette mauvaise alimentation peut entraîner des problèmes de santé chez ces enfants (obésité, carences, ...).

Avoir une alimentation saine et plus durable ne signifie pas obligatoirement que les prix sont plus chers. **Acheter des produits locaux et de saison coûte moins cher** que d'acheter des produits venant d'outre-mer et/ou hors saison qui demandent beaucoup plus d'énergie pour le transport et/ou la culture. De même, réduire sa consommation de viande permet d'alléger le budget. La viande peut facilement être remplacée par des légumineuses comme les lentilles, les pois chiche, ...

A Saint-Josse, il est important de sensibiliser les habitants et l'Horeca sur l'importance d'avoir une alimentation durable. Dans le cadre du Contrat de Quartier Axe Louvain, la Commune offre déjà des **Rest-O-Pack** aux restaurants. Ces boîtes alimentaires sont un outil très efficace pour lutter contre le gaspillage alimentaire. La Commune relancera le même type d'initiative.

A noter dans son agenda

- Activités Cultiver en ville, ...

Objectifs et actions

OBJECTIFS GENERAUX
Réduire l'impact environnemental du système alimentaire sur le territoire de la Commune tout en améliorant la santé des Tennoodois.

OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Sensibiliser les commerces et la population à l'alimentation durable et offrir un soutien

PUBLICS CIBLES	SERVICES COMMUNAUX IMPLIQUES
Habitants Horeca Ecoles	Eco-Conseil Classes moyennes Evénements Enseignement Communication

1. Sensibiliser les commerces et la population à l'alimentation durable et offrir un soutien

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Sensibilisation des établissements Horeca aux produits locaux, de saison, bio, plats végétariens/végétaliens, ...	Eco-Conseil ; Classes moyennes	2024	Nombre d'établissements sensibilisés ; Diffusion d'information : types de support, quantité, ...
Sensibilisation et soutien des établissements Horeca dans la réduction du gaspillage alimentaire	Eco-Conseil ; Classes moyennes	2021	Nombre de boîtes alimentaires distribuées ; Diffusion d'information : types de support, quantité, ...

Proposer également de la nourriture et des boissons saines et durables lors des événements communaux	Événements	2021	Nombre d'événements proposant de la nourriture durable
Sensibilisation et conseils aux habitants et aux écoles	Eco-Conseil ; Enseignement ; Communication	Action continue Début : 2020	Nombre d'animations réalisées dans les écoles ; Diffusion d'information : types de support, quantité, ...

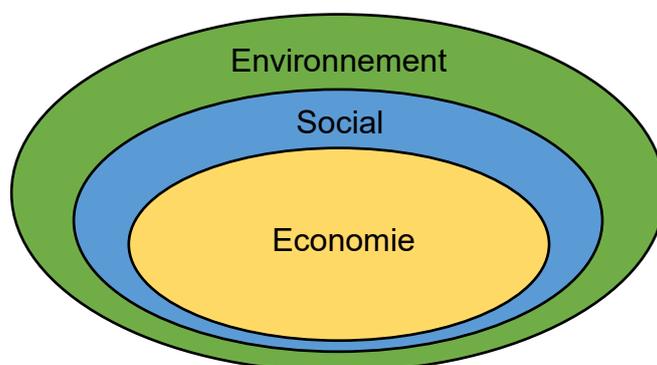
EXEMPLARITE DE LA COMMUNE

Principes

Le Plan Climat s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable. Dans ce cadre, les Nations Unies ont défini, en 2015, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre d'ici 2030. Ces objectifs ont pour but d'éradiquer la pauvreté, renforcer la paix dans le monde, assurer la durabilité de notre planète, etc²⁷.

Pour réaliser des actions en accord avec le développement durable, il est indispensable de tenir compte de l'environnement dans toutes les actions que nous faisons, tant au niveau social qu'économique (cf graphique ci-dessous). L'environnement nous fournit en effet des services fondamentaux irremplaçables (nourriture, purification de l'air, bien-être, médicaments, ...).

Afin de montrer l'exemple et de sensibiliser le grand public, la Commune adopte des mesures permettant de réduire son impact sur l'environnement.



Contexte et enjeux à Saint-Josse

L'Administration communale, comme toute autre entreprise, a un impact significatif sur l'environnement. En effet, pour assurer son bon fonctionnement, la Commune consomme du papier, de l'eau, de l'énergie, elle réalise de nombreux achats, les employés utilisent différents moyens de transport pour se déplacer, etc.

Afin de réduire l'impact de l'administration et de la population sur l'environnement, la Commune dispose déjà de différents moyens comme la présence d'un Service Eco-Conseil (depuis mi-2018) et d'un **Guichet Primes**. Entre 2016 et 2018, **1083 primes** communales et régionales ont été accordées pour un montant total de **1.682.500 €**. Ces primes sont une aide précieuse pour les habitants qui doivent rénover leur logement. Ces rénovations permettent aux habitants de **réduire leur facture énergétique** tout en contribuant à **réduire leur impact sur l'environnement**.

La Commune a également mis en place différentes actions pour **réduire la consommation d'énergie** des bâtiments publics. Le Service des Travaux Publics réalise des **audits énergétiques** des bâtiments afin d'identifier les sources de déperdition d'énergie et de proposer des travaux de rénovation pour réduire les coûts liés à la consommation de gaz et d'électricité. Suite à ces audits, des travaux de **rénovation de chaufferie** ont eu lieu à l'Académie de Musique en 2017 ainsi qu'au Lycée Cudell, à l'école Delclef et à l'école Sint-Joost-aan-Zee en 2018. Grâce à ces rénovations, les économies

²⁷ Sustainable Development Goals Belgium, 2019, *Les SDGS*, <https://www.sdgs.be/fr/sdgs>

d'énergie sont, par exemple, estimées à 25% à l'école Sint-Joost-aan-Zee ou autrement dit, à environ 12.4 tonnes de CO₂. L'école Tournesol possède également des **panneaux photovoltaïques** depuis 2018. Ces panneaux couvrent environ 10 à 15% des consommations d'électricité de l'école. Des travaux d'**isolation de la toiture** et de **remplacement de châssis** ont également été entamés en 2019 au Lycée Guy Cudell.

La Commune est en train de mettre en place, en 2019, une **Cellule Energie**. Cette Cellule aura pour objectif d'examiner les consommations des bâtiments, de proposer des pistes de solution pour diminuer les coûts d'énergie, de veiller à la formation du personnel technique en matière d'économie d'énergie, etc. Peut-être aussi continuer la réflexion sur la pertinence de continuer à imposer le simple vitrage dans les bâtiments classés (notamment les logements sociaux) car cela va à l'encontre de l'urgence sociale et climatique.

D'autre part, la **dématérialisation et la simplification administrative** sont des moyens efficaces pour réduire l'utilisation de papier et donc la production de déchets. La Commune a déjà mis en place différentes actions dans ce sens. Les habitants peuvent, par exemple, télécharger un certain nombre de documents administratifs sur le site internet de la commune.

Pour continuer dans cette lancée, il faut continuer à sensibiliser et responsabiliser l'Administration communale sur tous les aspects environnementaux (énergie, déchets, alimentation durable, ...) ainsi que soutenir les actions et les initiatives du personnel et des habitants.

A noter dans son agenda

- Challenges (national)
 - o Croque local (manger local et de saison) – en octobre
 - o Zéro déchet – en novembre
 - o Baisse les watts (diminuer le chauffage) – en février
 - o Tous à l'eau (valoriser l'accès à l'eau potable) – en mars
 - o Alors on sort (passer un moment dehors, en contact avec la nature) – en avril
- Festival de l'environnement – en mai/juin
- Journée internationale des forêts – le 21 mars
- Journée mondiale de l'eau – le 22 mai
- Journée internationale de la biodiversité – le 22 mai
- Semaine européenne de la réduction des déchets - en novembre
- Semaine européenne de la mobilité – en septembre
- Accueil des nouveaux habitants – en septembre

Objectifs et actions

OBJECTIFS GENERAUX
Avoir une commune zéro déchet, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, utilisatrice d'énergies renouvelables.

OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Sensibiliser aux éco-gestes
2. Faire des achats de produits durables

PUBLICS CIBLES	SERVICES COMMUNAUX IMPLIQUES
Personnel et élus de l'Administration Communale Habitants	Eco-Conseil DAMP & Economat Communication Secrétariat

1. Sensibiliser aux éco-gestes

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Communication/formation auprès du personnel de l'administration	Eco-Conseil ; Communication	Action continue Début : 2020	Nombre d'activités réalisées ; Diffusion d'information
Dématérialisation des courriers	Secrétariat	2022	Nombre de courriers dématérialisés

2. Faire des achats de produits durables

Actions	Services responsables	Délai	Indicateurs
Introduire des clauses de durabilité plus ambitieuses dans les marchés publics	DAMP	2024	Nombre de marchés publics incluant des clauses durables
Gestion durable des stocks de matériel (pas d'achats inutiles, intempestifs)	DAMP ; Economat	2024	Mise en place d'un système de gestion des stocks (seconde main, achats adaptés aux besoins, ...)